

EUROPEAN BUILDERS CONFEDERATION

RAPPORT ANNUEL

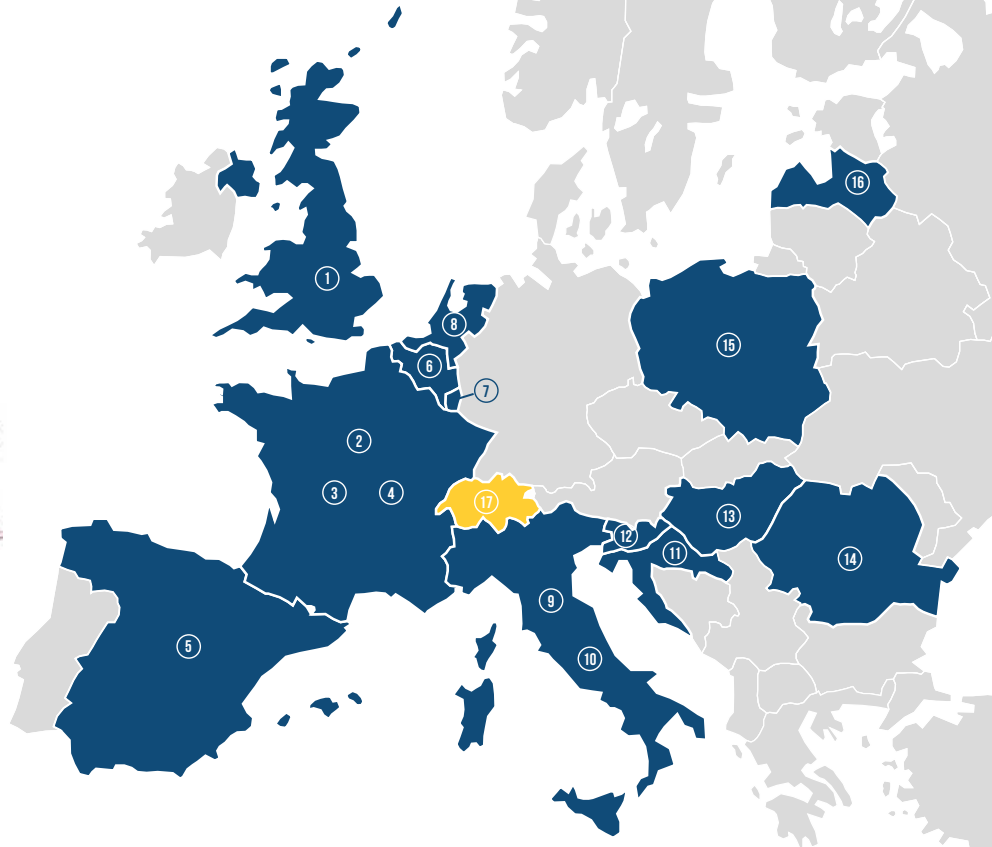
15 - 16

EBC
CONSTRUCTION SMES EUROPE

La voix des artisans et des PME de la construction en Europe

MEMBRES

MEMBRES ASSOCIÉS



EBC EST MEMBRE DE L'UEAPME
ET UN MEMBRE FONDATEUR DE SBS

WWW.CO-CARRE.BE - IMPRIMÉ EN JUIN 2016

**RAPPORT ANNUEL
2015-2016 D'EBC**
ÉGALEMENT DISPONIBLE
SUR LE SITE WEB D'EBC
www.ebc-construction.eu

EUROPEAN BUILDERS CONFEDERATION
Rue Jacques de Lalaing, 4
B-1040 Bruxelles - Belgique
Tel. : 32 (0)2 514 23 23
Fax : 32 (0)2 514 00 15
secretariat@ebc-construction.eu

- @EBC_SMEs
- www.youtube.com/user/EUbuilders
- www.linkedin.com/company/european-builders-confederation-ebc
- www.flickr.com/photos/european-builders-confederation



AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

Après avoir fêté en 2015 les actions et réussites de ses 25 années d'existence, la European Builders Confederation entend pleinement se consacrer à l'avenir et au développement du secteur de la construction en Europe pour **surmonter la crise à laquelle nous sommes toujours confrontés**. Pleinement consciente de la modernisation du secteur et de la nécessité d'attirer de nouveaux talents, EBC souhaite orienter ses actions pour renforcer la présence des entreprises artisanales du bâtiment, au service du développement économique, social et environnemental du secteur.

A mi-mandat, je me félicite qu'**EBC soit reconnue comme un acteur incontournable auprès des Institutions européennes** à Bruxelles, mais aussi en Europe. En effet, il est maintenant acté et reconnu par la Commission européenne qu'EBC, en sa qualité de représentant des petites et moyennes entreprises de la construction, regroupe la moitié des entreprises de construction en Europe. EBC doit enfin obtenir la reconnaissance définitive comme partenaire social à part entière du dialogue social européen pour la construction, une des priorités de ma présidence.

Je suis très fier en ce sens de rappeler qu'EBC a eu l'honneur d'être invitée pour la première fois à un **Conseil**

ministériel informel EPSCO, à Amsterdam, avec l'ensemble des Ministres du Travail de l'UE, pour exposer sa position sur le détachement des travailleurs.

C'est une grande satisfaction de constater que nos recommandations sont prises en compte au plus haut niveau européen. EBC est en effet très impliquée sur la question des travailleurs détachés qui impacte prioritairement le secteur de la construction ; c'est un dossier très sensible qui justifie que notre organisation soit associée aux décisions prises au niveau européen. Nos entreprises attendent maintenant de Bruxelles que des décisions concrètes, rapides et efficaces soient prises pour **lutter contre les fléaux de la concurrence déloyale et du dumping social** qui détruisent des pans entiers de notre économie. Après des échanges très encourageants avec la Commission, nous interpellons le Parlement européen à ce sujet.

Par ailleurs, nous continuons nos actions pour encourager l'adoption d'une **législation environnementale et énergétique européenne qui prenne en compte les besoins et limites de nos petites entreprises**. Que ce soit en matière d'efficacité énergétique ou d'économie circulaire, les PME de la construction ont un rôle clé à jouer et entendent peser sur ces

questions auxquelles nous attachons une importance particulière.

Enfin, il est aujourd'hui évident que la **modélisation et la numérisation des données du bâtiment**, connue sous l'acronyme BIM, tiendront une place prépondérante dans le secteur du BTP. Cette révolution dans la manière de conceptualiser les bâtiments sera au cœur des débats du 26ème Congrès annuel d'EBC. Dans ce cadre, il est vital de rappeler que tout nouveau procédé doit être adapté aux besoins de la petite et moyenne entreprise, qui représente l'écrasante majorité des entreprises du BTP en Europe.

En conclusion je souhaite rappeler **l'impérieuse nécessité de se former**, pour les chefs d'entreprises, les salariés et les apprentis de notre secteur. Informer et sensibiliser les jeunes et les femmes sur les perspectives de carrière qui leur sont offerts, développer les échanges intergénérationnels, s'adapter à de nouvelles formes de travail en incitant au regroupement de nos activités et de nos compétences, toutes ces initiatives doivent être au cœur des actions d'EBC et de ses membres pour les années à venir.


PATRICK LIÉBUS
PRÉSIDENT D'EBC



PRÉSENTATION D'EBC

LA VOIX DES ARTISANS ET DES PME DE LA CONSTRUCTION À BRUXELLES !

Un nombre croissant de réglementations nationales ne sont que des déclinaisons des **législations européennes** dans le domaine énergétique, social, fiscal ou normatif, élaborées le plus souvent sans évaluer leur impact auprès des PME et sans prévoir de dispositions ni d'accompagnement spécifique pour elles.

Six associations nationales responsables de **l'artisanat du bâtiment** de plusieurs pays européens se sont donc organisées pour fonder en 1990, la European Builders Confederation EBC, la voix des artisans et des PME de la construction en Europe.

Forte de 17 organisations membres, EBC représente aujourd'hui les artisans et les petites et moyennes entreprises de la construction au niveau européen. Dotée d'un secrétariat à Bruxelles, EBC travaille quotidiennement en étroite collaboration avec l'Union Européenne de l'Artisanat et des PME (UEAPME) dont elle est membre. EBC est également un membre fondateur de Small Business Standards (SBS), l'association représentant les PME dans le système de la normalisation.

QU'EST-CE QUE LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ?

La construction comprend un panel varié d'acteurs allant des entrepreneurs généraux, maîtres d'ouvrage et maçons, aux commerces spécialisés comme les charpentiers, menuisiers, plâtriers, plombiers, installateurs de systèmes de chauffage, de refroidissement ou d'énergies renouvelables, électriciens, peintres, mais aussi les décorateurs d'intérieur, carreleurs, y compris les entrepreneurs actifs dans la production et le traitement des produits de construction. Selon le contexte, les PME affiliées aux membres nationaux d'EBC sont issues de ces sous-secteurs de l'industrie de la construction.

MISSION

ANTICIPER, ÉCHANGER, SE POSITIONNER ET ENSUITE AGIR

Nous représentons, défendons et promouvons les intérêts des artisans et des PME de la construction, en étroite coordination avec nos organisations membres nationales.

Notre objectif est de :

- garantir que les besoins spécifiques des artisans et PME de la construction sont pris en considération lors du processus législatif européen, en vue de **créer un environnement économique favorable aux PME** et de permettre aux PME de devenir le moteur d'une **croissance économique durable** en Europe.
- mettre en avant **la contribution des PME de la construction lors du processus de décision européen**, dans des domaines comme la durabilité, la santé et sécurité au travail, l'entrepreneuriat, l'accès des PME aux marchés, la normalisation, la concurrence loyale au sein du Marché intérieur, et bien d'autres.
- améliorer **la compréhension du rôle des petites et moyennes entreprises de la construction** en faveur de l'emploi et du développement durable, mais aussi permettre que les PME, qui représentent la grande majorité du secteur, soient écoutées par les institutions européennes, les organisations européennes de normalisation et les organisations internationales.
- donner la possibilité aux représentants des petites et moyennes entreprises de la construction de participer au **dialogue social sectoriel européen**, augmentant ainsi sa pertinence et renforçant son impact. Le dialogue social est crucial pour que notre économie avance sainement. Néanmoins, pour bien fonctionner, il doit être réellement représentatif. C'est pourquoi EBC demande à être incluse comme membre à part entière du Comité de dialogue social européen pour la construction, afin d'y partager l'apport des constructeurs sur les thématiques importantes.



PUBLICATIONS D'EBC

- Un livret sur l'implication des femmes et des jeunes dans la construction
- Le Manifeste d'EBC pour le mandat législatif européen 2014-2019
- Un bulletin d'information trimestriel
- Le « Construction Voice », une lettre d'information mensuelle à destination de la presse et des responsables politiques européens.
- Un rapport annuel
- Des communiqués de presse
- Des prises de position
- Des publications sur les projets conduits par EBC

Toutes ces publications sont disponibles sur le site Internet d'EBC :
WWW.EBC-CONSTRUCTION.EU



EBC EST ÉGALEMENT ACTIVE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

Trouvez plus d'informations concernant les activités d'EBC sur Twitter, LinkedIn, YouTube et Flickr!



STRUCTURE D'EBC



PRÉSIDENT

Patrick LIÉBUS
(CAPEB, France)



VICE - PRÉSIDENT

Rinaldo INCERPI
(CNA, Italie)



PAST PRÉSIDENT

José Antonio CALVO DELGADO
(CNC, Espagne)



TRÉSORIER

Jean-Pierre WAEYTENS
(BOUWUNIE, Belgique)



COMMISSAIRE AUX COMPTES

Patrick KOEHNEN
(FDA, Luxembourg)



COMMISSAIRE AUX COMPTES

Brian BERRY
(FMB, Royaume-Uni)



Président du Forum construction d'UEAPME

Daan STUIT
(AFNL, Pays-Bas)



Représentant d'EBC dans le comité européen de dialogue social sectoriel pour la construction

Andrea MARCONI
(Anaepa, Italie)



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

RICCARDO VIAGGI

Master en relations internationales

LANGUES :

Italien, Anglais, Français, Espagnol



CHARGÉE D'AFFAIRES PUBLIQUES

ALICE FRANZ

Master en affaires européennes et droit européen

LANGUES :

Français, Anglais, Espagnol, Allemand



CHARGÉ D'AFFAIRES PUBLIQUES

FERNANDO SIGCHOS JIMÉNEZ

Master en relations internationales

LANGUES :

Français, Espagnol, Anglais, Néerlandais



CHARGÉE DE COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

VALERIA MAZZAGATTI

Master en relations internationales

LANGUES :

Italien, Anglais, Français, Espagnol



CHARGÉ DE NORMALISATION

GUIDO SABATINI

Master d'ingénierie en ressources hydriques

LANGUES :

Italien, Anglais

L'ÉQUIPE

LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION



91.9%

Entreprises de la construction en Europe avec moins de 10 salariés



96.9%

Entreprises de la construction en Europe avec moins de 20 salariés



98.9%

Entreprises de la construction en Europe avec moins de 50 salariés



99.9%

Entreprises de la construction en Europe avec moins de 250 salariés



0.1%

Entreprises de la construction en Europe avec plus de 250 salariés



9%

du PIB de l'Union européenne



3 MILLIONS

d'entreprises dans le secteur



18 MILLIONS

de travailleurs dans le secteur

LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE LA CONSTRUCTION



80%

réalisent 80% du CHIFFRE D'AFFAIRES de l'industrie de la construction



83%

emploient 83% de la MAIN D'ŒUVRE du secteur



créent des EMPLOIS LOCAUX



ont un véritable potentiel d'augmenter le taux d'EMPLOI DES JEUNES

LES JEUNES & LES FEMMES DANS LA CONSTRUCTION

90% HOMMES

10% FEMMES

8% MOINS DE 25 ANS

RÉSULTATS & TENDANCES DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

La construction européenne est en voie de reprise

Depuis 2015, l'industrie de la construction semble amorcer sa reprise, s'il l'on en croit les chiffres d'Eurostat et d'Euroconstruct, un réseau de centres de recherche spécialisés dans l'économie de la construction.

La production du secteur de la construction européenne

Eurostat indique une hausse de 2,3% de la production dans la construction dans les 28 Etats membres au mois de février 2016 comparé au mois de février de l'année précédente. Cela est dû à une augmentation de 2,9% des constructions d'immeubles. Parmi les Etats membres pour lesquels les données sont accessibles, les **plus fortes hausses** de la production sont observées en **Slovaquie** (+18,8%), en **Espagne** (+13,0%) et en **Suède** (+11,3%). Les **baisse les plus importantes** se trouvent en **Slovénie** (-30,8%), **Hongrie** (-19,3%), et **Pologne** (-10,1%). En **France**, l'activité des PME de la construction a augmenté de 1% au premier trimestre 2016, mettant un terme à la baisse continue enregistrée depuis 2012.

Selon Euroconstruct, après une faible croissance observée en 2014, les taux de croissance de la production du secteur estimés pour 2015 ont dû être révisés à 1,6% en décembre 2015. Tous les pays d'Europe centrale et orientale ont connu une croissance significative alors qu'ils s'efforçaient d'écouler les fonds européens de la précédente période de programmation.

Prévisions

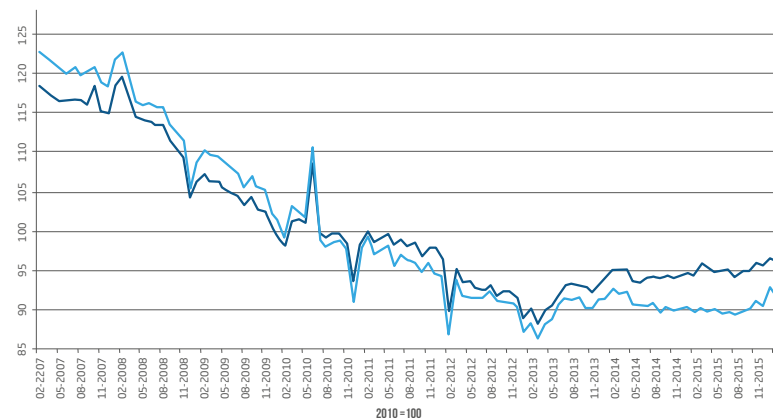
La production dans le secteur de la construction en **2016 sera meilleure que prévu**, avec une tendance similaire en 2017. Euroconstruct prévoit une hausse record de 3% pour 2016 (comparé à 2,4% pour 2015) et de 2,7% pour 2017.

Le marché européen de la construction entre dans une phase de reprise, néanmoins **il n'y a pas de garantie de la poursuite de cette tendance** sur le long-terme tant que la confiance des ménages et des entreprises ne sera pas revenue : les recrutements restent faibles dans plusieurs Etats, le crédit est limité, et l'assainissement des finances publiques se poursuit.

Il y a environ dix ans, le total de la production dans la construction s'élevait à **1,532 milliards** d'euros ; cette valeur pour la construction est estimée à **1,450 milliards d'euros pour 2017**.

PRODUCTION DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

— Euro area, seasonally adjusted series — EU28, seasonally adjusted series



source : Eurostat 2016

EBC ACCUEILLE 3 NOUVEAUX MEMBRES EN 2016

EBC a le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres en 2016. Il s'agit de l'association **hongroise** des artisans **IPOSZ**, de la Chambre des métiers et de l'artisanat de **Croatie HOK** et du Syndicat national des artisans des Travaux Publics et du Paysage **CNATP** de **France**.

Avec ces trois nouveaux membres, EBC a élargi sa représentativité géographique et sectorielle. En 2016, la voix des PME de la construction en Europe est renforcée.

IMPLIQUER LES FEMMES ET LES JEUNES POUR DES PME DE LA CONSTRUCTION PLUS INCLUSIVES

EBC a dédié l'anniversaire de ses 25 ans en 2015 à un sujet en particulier : comment augmenter la participation des femmes et des jeunes dans le secteur de la construction.

Le secteur de la construction est le plus gros employeur industriel de l'Europe comptant 18 millions d'emplois. Cependant, ce secteur compte un pourcentage très faible de femmes et de jeunes. 1,5 millions d'employés dans la construction sont des femmes, et 92% du personnel a plus de 25 ans.

Plusieurs raisons expliquent cette situation : le déficit d'image des travailleurs qualifiés, les préjugés sur l'absence d'opportunités de carrière dans la construction, ou encore la perception que ces métiers conviennent mieux aux hommes. EBC a travaillé en 2015 et 2016 à sensibiliser l'opinion, à améliorer l'image de la profession et impulser une nouvelle dynamique dans le secteur.



Le secteur de la construction est le plus gros employeur industriel de l'Europe avec 18 millions de travailleurs. Toutefois, le pourcentage de femmes et de jeunes dans le secteur demeure très faible. EBC s'engage à changer cette situation.





**European Economic and Social Committee
Employers' Group**



EXPOSITION PHOTO AU COMITÉ ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ORGANISÉ PAR EBC

"Portraits de femmes et de jeunes travailleurs de la construction" - Bruxelles, février 2016

Les photos montrent les passions, les efforts et les histoires des jeunes et des femmes employés dans les métiers de la construction. Ces mêmes images ont été exposées en octobre 2015 au Parlement européen.



CONGRÈS ANNUEL D'EBC 2015

"25 ans après la création d'EBC : quels sont les défis pour le futur des PME de la construction en Europe ?" - Genève, juin 2015

Une des questions majeures était celle de l'inclusion des femmes et des jeunes dans les métiers de la construction. La conférence a abouti à différents constats et à un engagement de la part des membres d'EBC afin de rendre le secteur plus inclusif.

ANNIVERSAIRE DES 25 ANS

"Impliquer les femmes et les jeunes pour rendre les PME de la construction plus inclusives" - Bruxelles, octobre 2015

EBC a organisé un dîner-débat et une exposition photo au Parlement européen, invitant des eurodéputés, des représentants de la Commission, des gouvernements nationaux et des associations européennes.





EBC
CONSTRUCTION SPES EUROPE

Sofia Ribeiro (S&D) and MEP Silvia Costa
With the support of

ENGIE

VELUX



LES ÉVÉNEMENTS DU 25ÈME ANNIVERSAIRE ÉTAIENT PARRAINÉS PAR LES DÉPUTÉES EUROPÉENNES ANNE SANDER, SOFIA RIBEIRO, CATHERINE STIHLER ET SILVIA COSTA.

La présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE a soutenu les événements des 25 ans d'EBC.

GRAND DUCHY OF
Presidency of
the Council of the
European Union **luxembourg**

Les événements des 25 ans ont été sponsorisés par

VELUX



TOTAL

ENGIE



**POLITIKES
EUROPÉENNES
& ACTIONS
D'EBC**

ECONOMIE & MARCHÉS

Bénéficiaire de critères de sélection équitables dans les **marchés publics** : EBC présente des exemples concrets au Single Market Forum.

Les marchés publics représentent plus de 14% du PIB européen selon les estimations. Les contrats de marchés publics sont de ce fait un élément clé du carnet de commandes des entreprises dans le secteur de la construction, et doivent inclure les PME.

En février 2014, l'Union européenne a adopté plusieurs directives sur les marchés publics. Les États membres ont jusqu'au mois d'avril 2016 pour transposer les nouvelles règles dans leur législation nationale.

La Commission européenne a organisé une conférence publique à Tallinn en mai 2016, dans le cadre du Single Market Forum, sur la mise en place de critères équitables pour la sélection des marchés publics. Les nouvelles directives ont introduit le critère de « l'offre la plus économiquement avantageuse », et celui du prix le moins élevé, comme les deux critères principaux pour sélectionner une offre. EBC a présenté les bonnes pratiques et les mauvais exemples repérés par ses membres concernant l'application des critères.



Construction 2020 High Level Forum - Bruxelles, avril 2016

La Commission européenne invite la fédération britannique FMB à un échange pour trouver des solutions à l'amélioration de l'image du secteur.

INNOVATION DANS LA CONSTRUCTION : BIM POUR LES PME

La maquette numérique (BIM) offre au secteur de la construction un véritable changement, notamment pour les PME. EBC considère que la participation des PME au débat lié à la mise en œuvre du BIM revêt une importance stratégique : il est important de s'assurer que cet outil sera facilement utilisable par les PME.

EBC a contribué aux activités de normalisation liées au BIM avec la nomination d'un expert dans le **comité technique du CEN sur le BIM**. EBC a présenté ses messages clés au cours de différents événements (par ex. le Sommet européen pour la normalisation, GeoBIM 2015, le Sommet européen BIM) :

- Assurer un **changement en douceur dans les marchés publics** entre des méthodes traditionnelles et des méthodes utilisant BIM
- Promouvoir l'adoption du BIM pour encourager **l'efficacité énergétique** et réduire les **coûts de cycle de vie** des bâtiments
- Promouvoir des **programmes de formation BIM** qui ne reposent pas sur l'utilisation d'un logiciel spécifique, mais qui visent plutôt à guider tous les professionnels de la construction vers la transition numérique du secteur
- Répondre aux besoins des artisans, des petites et moyennes entreprises lors de la conception d'une **approche européenne pour la normalisation du BIM**

EBC surveille les activités du nouveau **groupe de travail européen BIM** pour veiller à ce que les lignes directrices BIM soient applicables par les plus larges segments possibles du marché de la construction. EBC a l'intention de contribuer à l'élaboration d'une approche européenne favorable à la normalisation de la maquette numérique pour le bâtiment, qui prend en compte les besoins des PME.

EN JUIN 2016

Le Congrès annuel d'EBC a discuté de la façon **de s'assurer que les petites et moyennes entreprises puissent puiser dans le potentiel de la maquette numérique (BIM)**. Plusieurs aspects du BIM ont été présentés : ses derniers développements, les questions relatives à la formation des entrepreneurs de la construction, ainsi que son application dans les marchés publics et dans la rénovation énergétique et la réhabilitation des petits bâtiments.



EBC prend la parole à GeoBIM Europe 2015 - Amsterdam, décembre 2015



EBC prend la parole au European BIM Summit - Barcelone, février 2016



EBC SALUE LA RÉVISION DE LA LÉGISLATION SUR LES TRAVAILLEURS DÉTACHÉS

En mars 2016, la Commission européenne a publié une proposition de directive modifiant les règles en vigueur sur le détachement des travailleurs.

En octobre 2015, EBC a envoyé une lettre à la Commissaire en charge des Affaires Sociales, Marianne Thyssen, faisant part de ses préoccupations et suggestions pour les travailleurs détachés dans le cadre des discussions sur le paquet concernant la mobilité des travailleurs.

Nous sommes heureux de constater que la Commission a pris acte de **notre demande de révision**.



Après 20 ans, il était temps que l'on modifie les règles. La concurrence devrait être basée sur l'innovation ou la spécialisation et non pas sur des salaires au rabais !



La situation actuelle du Marché intérieur est très différente de celle d'il y a 20 ans, quand la première directive a été approuvée. A cette période, le salaire moyen de certains États membres était 3 fois plus élevé que dans d'autres États membres. Aujourd'hui l'écart s'est creusé et peut être jusqu'à 10 fois plus important. Cela a son importance si une **telles disparité de salaires** a lieu dans un même pays - comme c'est le cas pour les travailleurs détachés.

Plus de 40% des travailleurs détachés dans l'UE le sont dans le secteur de la construction. Cela engendre des

risques importants pour les petites entreprises de la construction. Cela crée une concurrence déloyale entre les entreprises opérant dans un même pays puisqu'elles **n'appliquent pas les mêmes règles**. Les emplois locaux au sein d'entreprises respectant la législation du travail et de la sécurité sociale sont fortement touchés. Dans certains cas, comme en Belgique, les entreprises mettent la clé sous la porte.

La concurrence devrait être basée sur l'innovation ou la spécialisation et non pas sur des salaires au rabais!



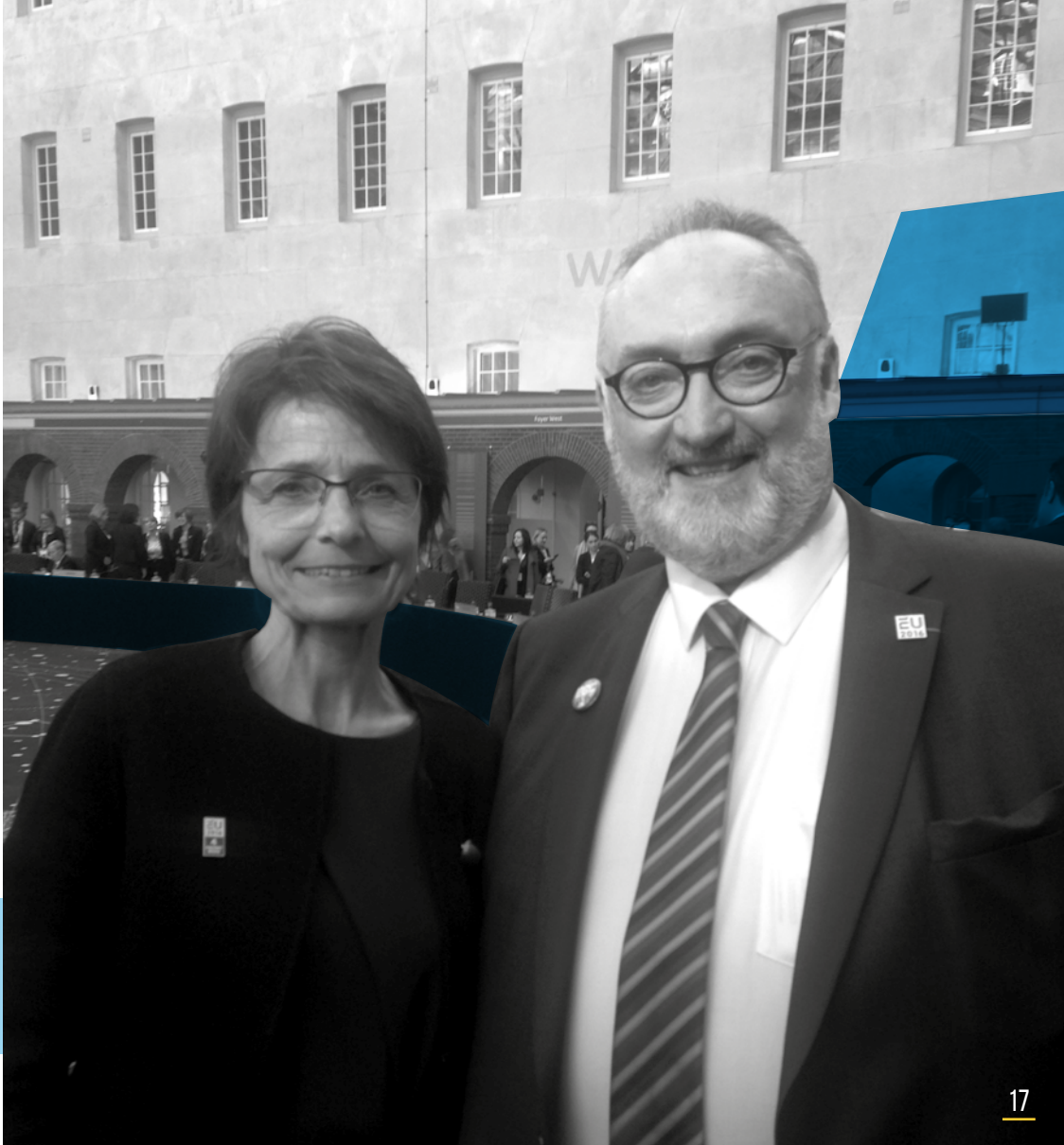
La chambre de l'Artisanat Croate (HOK) réunion annuelle - Zagreb, avril 2016. EBC évoque les avantages du taux de TVA réduit dans le secteur de la construction lors de la réunion annuelle de l'association croate.

AFFAIRES
SOCIALES

LE PRÉSIDENT D'EBC PRÉSENT À LA RÉUNION INFORMELLE DU **CONSEIL EPSCO** SUR LE DÉTACHEMENT DES TRAVAILLEURS

Le Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) a invité les partenaires sociaux européens du secteur de la construction pour la première fois en avril 2016 à une réunion informelle à Amsterdam. Le Président d'EBC, Patrick Liébus, a appelé les responsables politiques européens et nationaux lors de la séance plénière à s'attaquer aux problèmes de la concurrence déloyale et du non-respect des droits des travailleurs qui résultent des règles en vigueur sur le détachement.

Le Président d'EBC, Patrick Liébus,
et la Commissaire en charge des Affaires
Sociales, Marianne Thyssen



“

EBC est un acteur important pour les relations de l'industrie, qui apporte un complément à la représentativité des employeurs

”

”

LA REPRÉSENTATIVITÉ D'EBC EN TANT QUE **PARTENAIRE SOCIAL** DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

EBC salue la parution de l'étude européenne concernant la représentativité des partenaires sociaux de la construction en septembre 2015. Conduite par Eurofound - l'agence européenne spécialisée dans le dialogue social et les politiques liées au travail - cette étude était une revendication de longue date formulée par EBC à la Commission européenne.

Conclusion de l'étude

L'étude décrit EBC comme « un acteur important pour les relations de l'industrie, qui apporte un complément à la représentativité des employeurs ». La moitié des entreprises de construction affiliées à une organisation d'employeurs est membre d'EBC selon Eurofound. L'étude confirme donc le manque d'une part essentielle des employeurs au sein du Comité du dialogue social européen pour la construction. Sans EBC en tant que partenaire social, la délégation des employeurs

ne représenterait que 29% des entreprises de la construction.

Partenaires sociaux de la construction

L'étude d'Eurofound est le déclencheur nécessaire pour procéder au remaniement du Comité du dialogue social européen pour la construction. EBC demande à être complètement intégrée dans la délégation des employeurs, avec la possibilité de contribuer aux débats, de cosigner des accords et documents conjoints qui ont un impact sur le futur de la construction européenne.

LE FUTUR DE L'ALLIANCE EUROPÉENNE POUR L'APPRENTISSAGE

L'Alliance européenne pour l'apprentissage (Eafa) est une plateforme sensée améliorer la qualité et l'offre d'apprentissage en Europe et changer les mentalités concernant l'apprentissage. EBC a soutenu l'initiative de la Commission européenne depuis son lancement en 2013. Son soutien a été renforcé en juin 2015 quand EBC a signé une promesse d'apprentissage pour le secteur de la construction.

Pour les PME de la construction, l'apprentissage est une véritable valeur ajoutée, notamment **face au défi démographique** européen et à l'inadéquation des compétences. C'est pour cette raison qu'EBC pense que le travail de l'Alliance en 2016 devrait davantage se concentrer sur les PME.

L'Alliance devrait aider les entreprises, notamment les artisans et petites entreprises qui représentent 96.9% de l'industrie de la construction, à surmonter les obstacles qui les empêchent de s'engager dans l'apprentissage.

EBC soutient trois propositions d'UEAPME:

- **L'approfondissement des partenariats industrie-éducation** avec un rôle clair pour les partenaires sociaux;
- **La rationalisation des plateformes de parties prenantes existantes** pour partager des initiatives et des informations concernant l'apprentissage;
- L'organisation d'un **événement de haut niveau** sur les engagements nationaux.

Dans ce contexte, EBC est ravie de faire partie du consortium gagnant de l'appel à projets de la DG GROW « **Suivi de l'engagement en faveur de l'apprentissage dans le cadre de la campagne relative au secteur de la construction** ».



©Photographe : Michel Gaillard



L'Alliance devrait aider les artisans et les petites et moyennes entreprises à surmonter les obstacles existants qui les empêchent de s'engager dans l'apprentissage





L'eurodéputé Guillaume Balas et le Président d'EBC Patrick Liébus



Le Président d'EBC Patrick Liébus avec le député européen Jean Arthuis



EBC prend la parole à la conférence du Cedefop « *Impliquer les PME dans l'apprentissage: transformer les idées en réalité* » - Thessalonique, novembre 2015

EBC SALUE L'ADOPTION DE LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL NON DÉCLARÉ

En février 2016, le Parlement européen a voté en faveur de la création d'une plateforme européenne dont l'objectif est de renforcer la coopération dans la lutte contre le travail non déclaré. Il s'agit d'améliorer la coopération entre les ministères du travail des Etats membres, les syndicats et associations d'employeurs afin de combattre un problème qui nuit à l'économie européenne et déstabilise le marché du travail. **L'économie non déclarée représente 18% du PIB de l'UE.**

Fonctionnement de la plateforme

L'objectif principal est d'encourager des **actions transnationales efficaces, efficientes et pratiques** afin de développer un système fiable et rapide d'échange d'informations entre les autorités d'inspection nationales. Cette plateforme se réunira au moins deux fois par an, et plusieurs groupes de travail spécifiques seront créés pour traiter les différents aspects du travail non-déclaré.

Cette plateforme sera composée de hauts représentants nommés par les Etats membres, avec un maximum de quatre représentants de partenaires sociaux interprofessionnels

européens, répartis de manière égale entre les organisations d'employés et d'employeurs et la Commission européenne.

Contribution d'EBC à la plateforme

EBC accueille positivement cet outil qui sera très utile aux PME. Le secteur de la construction en particulier est une victime directe du travail non déclaré, avec par exemple les faux indépendants qui entraînent une concurrence déloyale. EBC contribuera au fonctionnement de cette plateforme afin de trouver des solutions aux **situations abusives ayant un impact négatif sur les PME de la construction.**

©Photographe : Andrea Nannini





LE PLAN JUNCKER : UN OUTIL PROMETTEUR POUR LA RÉNOVATION DU PARC PRIVÉ RÉSIDENTIEL

En mars 2016, la European Builders Confederation (EBC) et l'Union Internationale des Propriétaires Immobiliers (UIPI) ont organisé une conférence pour comprendre comment le Plan Juncker pourrait être utilisé pour **stimuler les investissements privés dans la rénovation à petite échelle pour améliorer l'efficacité énergétique.**

L'événement a démontré que même si le Plan Juncker n'est pas une solution miracle, il a une véritable valeur ajoutée

pour le financement de l'efficacité énergétique. Le projet pilote français « **Picardie Pass Renovation** » a été mis en avant comme une façon d'utiliser le Plan d'Investissement. Il s'agit d'un bon exemple de comment un fonds européen peut profiter tant aux propriétaires immobiliers qu'aux PME de la construction. Le projet soutient des modèles économiques innovants tels que le **groupement d'entreprises de construction.**



Même si le Plan Juncker n'est pas une solution miracle, il a une véritable valeur ajoutée pour le financement de l'efficacité énergétique



Conférence organisée conjointement par EBC et UIPI « *Rénover le parc privé résidentiel: le Plan Juncker est-il une solution?* » - Bruxelles, mars 2016



EBC prend la parole à la conférence annuelle d'EuPC sur le thème « *L'innovation répond aux exigences de l'économie circulaire* » - Lyon, juin 2016

ÉNERGIE &
ENVIRONNEMENT

ÉCONOMIE CIRCULAIRE: LA CONTRIBUTION DES PME DE LA CONSTRUCTION

Représentant un secteur avec un impact majeur sur l'environnement, EBC a accueilli favorablement la publication du paquet pour une économie circulaire par la Commission européenne en décembre 2015. Pour s'assurer que la législation prend en compte les besoins des PME de la construction, EBC a élaboré une prise de position. Les PME de la construction soutiennent les actions qui **réduisent la production de déchets** et encouragent le tri, la réutilisation et le recyclage quand cela est techniquement faisable et rentable.

EBC soutient également une **interdiction progressive de la mise en décharge** tant que des alternatives convenables sont mises à disposition et que les entreprises ne doivent pas conduire trop loin pour y accéder, notamment pour les déchets dangereux ou toxiques.

Il est nécessaire pour les entreprises de trouver aisément une filière de substitution à ces décharges, sans dégrader le critère de proximité. Ces filières de substitutions peuvent prendre la forme de **stations de transit mobiles** permettant de

stocker des petites quantités de déchets avant leur valorisation ou traitement. Ces filières doivent composer un réseau homogène afin que les entreprises puissent déposer leurs déchets dans le respect du principe de proximité. Les coûts doivent être adaptés au type et à la quantité de déchets.

Par ailleurs, si l'UE veut réduire les déchets mis en décharge, des actions doivent être menées en faveur des **produits recyclés**. L'objectif de recycler ou valoriser 70% des déchets de construction et de démolition non

dangereux d'ici 2020 ne pourra être atteint que si le marché des produits recyclés évolue. Aujourd'hui, il y a une véritable méfiance envers les produits de construction recyclés, l'offre pour ces produits est insuffisante et leur prix est trop élevé. C'est pourquoi des avantages fiscaux devraient être mis en place pour les produits de construction recyclés.



Les PME de la construction soutiennent les actions qui réduisent la production de déchets et encouragent le tri, la réutilisation et le recyclage quand cela est techniquement faisable et rentable.



TEPPFA FORUM 2016 – BRUXELLES, AVRIL 2016

EBC était un partenaire médiatique du Forum Teppfa 2016. Le Forum s'est concentré sur la nécessité d'attention continue à l'environnement. EBC a parlé lors du Forum.

RÉVISION DE LA DIRECTIVE **EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE** ET DE LA DIRECTIVE SUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS: UNE OPPORTUNITÉ POUR PLUS D'AMBITION!

2016 est l'année de mise en œuvre pour l'Union de l'énergie. La Commission européenne a promis un haut niveau d'ambition pour l'efficacité énergétique notamment avec la révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB) et de la directive en faveur de l'efficacité énergétique (DEE), attendues au cours du deuxième semestre 2016.

EBC pense que certains aspects de ces directives peuvent être améliorés, mais rappelle que les deux textes sont encore récents. Le **cadre législatif doit se stabiliser** pour éviter les incertitudes.

Tant l'industrie que les consommateurs ont besoin de mesures à long terme pour prendre confiance dans le marché et avoir le temps de s'adapter.

Ce qui est nécessaire?

Davantage de **synergies entre la DEE et la DPEB** pour accroître le taux de rénovation énergétique des bâtiments existants.

■ Un **cadre financier stable sur le long terme**. Pour les clients, les coûts initiaux sont un véritable obstacle car le retour sur investissement nécessite un temps assez long. Pour surmonter ce problème, EBC a demandé à ce que les mécanismes d'incitations soient renforcés.

■ La **reconnaissance des programmes de formation informels**. Dans certains cas, ces formations sont considérées comme de niveau équivalent aux exigences formelles. Grâce à la formation professionnelle continue, à la qualification et la certification des professionnels, le secteur de la construction pourra se conformer à la directive sur la performance énergétique des bâtiments.

■ Une **utilisation plus efficace et plus systématique des certificats de performance énergétique** dans le cadre de la DPEB. Ces certificats doivent néanmoins demeurer un outil d'information sur la performance

énergétique actuelle d'un bâtiment en utilisant des classes de performance claires et compréhensibles.

■ La **continuité des mécanismes de certificats d'économie d'énergie** dans le cadre de la DEE. Ces certificats contribuent à l'amélioration des compétences des travailleurs impliqués dans l'efficacité énergétique. Ils peuvent également être une source de financement privé pour la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels et commerciaux. Néanmoins, l'évolution des certificats d'économie d'énergie et leur prix décroissant les rendent moins attractifs pour les obligés. A notre opinion, ces mécanismes devraient être davantage promus, puisqu'ils ont démontré qu'ils fonctionnaient.

Les PME de la construction sont prêtes et souhaitent relever le défi de l'efficacité énergétique !

EBC EN FAVEUR D'UN ÉTIQUETAGE ÉNERGÉTIQUE POUR LES FENÊTRES RESPECTANT DES CONDITIONS STRICTES

Les consommateurs devraient être mieux informés sur les fenêtres qu'ils achètent. Un étiquetage énergétique pour les fenêtres est un bon moyen de transmettre des informations, étant donné que les informations actuellement reportées sur le marquage CE des fenêtres n'est pas aisément compréhensible pour les consommateurs. C'est pourquoi EBC est en faveur d'un étiquetage énergétique pour les fenêtres.

Néanmoins, EBC a clairement exprimé que pour soutenir un étiquetage énergétique des fenêtres, ce dernier doit remplir certaines conditions d'importance fondamentale pour les artisans et les petites et moyennes entreprises de la construction. En particulier, il est essentiel que l'étiquetage ne requière **aucun essai supplémentaire**. L'étiquetage énergétique devrait aussi prévoir un **soutien et des mesures d'accompagnement** pour les petites entreprises lors de la phase de transition.

Breakfast debate: The Human Dimension of Energy Efficiency in Buildings

How to bring people on board towards purchasing
energy efficient products



EBC prend la parole lors d'un petit déjeuner de travail organisé par EHPA sur le thème de « *La dimension humaine de l'efficacité énergétique des bâtiments* » - Bruxelles, juin 2016



EBC prend la parole à la conférence IEPPEC sur le thème « *Faire de l'Accord de Paris une réalité avec une véritable évaluation de l'efficacité énergétique* » - Amsterdam, juin 2016



EBC organise une conférence sur le thème « *Vers un succès de la politique d'efficacité énergétique en Europe* » avec EDF et l'association française de l'électricité UFE - Bruxelles, juin 2016

LE RÔLE D'EBC COMME REPRÉSENTANT DES PME DE LA CONSTRUCTION DANS LA **NORMALISATION**

Small Business Standards (SBS) est une organisation à but non-lucratif créée en octobre 2013 avec le soutien de la Commission européenne. Sa mission est de représenter et défendre les intérêts des **PME dans le processus de normalisation** au niveau européen et international. EBC est aux côtés de l'UEAPME un membre fondateur et un partenaire de SBS.

EBC coordonne les activités liées à la construction au sein de SBS afin de renforcer la participation des PME de la construction dans le processus de normalisation. EBC représente SBS dans les principaux groupes consultatifs et comités techniques de la construction. De cette façon, EBC facilite la mise en œuvre du Règlement Produits de Construction (RPC), qui est le principal acte législatif pour la normalisation dans le secteur de la construction.

EBC préside le Forum Construction de SBS depuis 2015. Cet événement annuel permet à la communauté des PME d'échanger et d'élaborer des positions sur les thématiques pertinentes relatives à la normalisation dans la construction.

Les experts de la construction d'EBC SBS a nommé 12 nouveaux experts en 2016. En conséquence, 17 experts (sur un total de 51) suivront les activités de normalisation de la construction et représenteront les intérêts des PME - qui sont souvent négligés dans ce domaine.

Parmi les experts de la construction de SBS, deux sont issus d'EBC. A partir de 2016 les PME de la construction seront mieux représentées dans le processus d'élaboration des normes. Riccardo Viaggi suivra le processus de normalisation relatif

à la **performance énergétique des bâtiments (CEN TC 371)**, tandis que Guido Sabatini suivra les travaux relatifs au **BIM (CEN TC 442)**.

Les experts peuvent contribuer directement à la création des normes, vérifier qu'elles sont favorables aux intérêts des PME et ainsi promouvoir l'adaptation des normes pour qu'elles correspondent aux besoins des PME. Dans ce domaine, considérant le travail déjà effectué en 2015, l'activité essentielle était la promotion du Guide 17 de CEN-CENELEC, document de référence pour l'écriture des normes qui prend en compte les problématiques des PME, améliore la qualité et facilite l'utilisation de ces normes.

NORMALISATION



EBC coordonne les activités liées à la construction au sein de SBS afin de renforcer la participation des PME de la construction dans le processus de normalisation.





SOUTENIR LES ENTREPRENEURS DANS LA NORMALISATION: L'INITIATIVE QUALITÉ SUR LA NORMALISATION DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Fin 2015, EBC a contribué au lancement de l'« Initiative qualité sur la normalisation dans le secteur de la construction » de SBS.

Cette initiative est pleinement inscrite dans le processus de préparation et dans la mise en œuvre de l'Initiative conjointe de l'UE sur la normalisation, qui fait partie de la **Stratégie du marché unique** publiée en octobre 2015. L'objectif de l'initiative SBS est de renforcer **la compétitivité des entreprises de construction**, de garantir la sécurité juridique et la protection des consommateurs grâce à l'amélioration de la législation. L'initiative souhaite déclencher une discussion plus approfondie sur les sujets qui ont un impact sur les entrepreneurs de la construction:

■ l'intégration, dans les normes liées au Règlement produits de construction, **de différentes exigences nationales** pour les produits de construction

■ la **cohérence du système de normalisation européen** dans le secteur de la construction

■ l'applicabilité du **marquage CE** pour les entreprises de construction

■ l'interaction entre **l'Annexe ZA** (une sorte de liste de contrôle utilisée par les fabricants pour le marquage CE) et le reste des normes européennes.

EBC soutient également SBS en apportant des partenaires engagés (Commission européenne, organes nationaux et européens de normalisation, fabricants et utilisateurs de produits de construction) autour de la table. L'objectif est d'identifier les problèmes relatifs au système de normalisation européen qui affectent directement les utilisateurs de produits de construction et d'engager des actions concrètes en vue de la mise en œuvre réussie de l'initiative.



L'initiative vise à déclencher une discussion plus approfondie sur les sujets qui ont un impact sur les entrepreneurs de la construction



EBC présente le Guide 17 à la **conférence de CEN-CENELEC** - Bruxelles, décembre 2015



DES MESURES FAVORABLES AUX PME POUR UNE MISE EN ŒUVRE COMPLÈTE DU **RÈGLEMENT PRODUITS DE CONSTRUCTION**

Le Règlement Produits de Construction est l'acte législatif le plus important concernant la normalisation dans le secteur de la construction, puisqu'il détermine les conditions du marquage CE des produits de construction. EBC suit en continu et tente d'influencer de façon positive la mise en œuvre de ce Règlement.

Dans ce processus, EBC est parvenue à faire valoir un nouveau modèle pour l'Annexe ZA (une sorte de liste de critères que les fabricants utilisent

pour le marquage CE). Ce nouveau modèle sert de référence pour les articles du RPC (connus comme « procédures simplifiées ») permettant aux petites entreprises d'évaluer la performance de leurs produits sans recourir aux organismes notifiés.



QU'EST LE RÈGLEMENT PRODUITS DE CONSTRUCTION?

Le Règlement relatif aux produits de construction définit, au moyen d'un « langage technique commun », des informations fiables sur les produits de construction en fonction de leurs performances, offrant des méthodes d'évaluation uniformes sur la performance des produits de construction.

Le Règlement relatif aux produits de production rend le marquage CE obligatoire pour les produits qui tombent sous le champ d'application des normes européennes harmonisées (hENS).

Pour les produits qui ne sont pas couverts ou pas totalement couverts par une norme harmonisée, le marquage CE peut être appliqué de manière volontaire via une évaluation technique européenne délivrée par un organisme d'évaluation technique. Dans les deux cas, une déclaration de performance est obligatoire, document essentiel pour fournir des informations concernant les caractéristiques essentielles du produit.

PARTENARIATS COMMISSIONS GROUPES DE TRAVAIL

COMITÉ ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN

Le Président d'EBC Patrick Liébus a rejoint le Comité Economique et Social Européen (CESE) en octobre 2015 pour un mandat de cinq ans. Il est membre à part entière des sections Marché unique et Affaires sociales du CESE. Il représente la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et l'Union Professionnelle Artisanale (UPA). Le Secrétaire Général d'EBC est son suppléant.



European Economic and Social Committee



SBS

Étant donné l'intérêt fondamental de la normalisation pour les PME de la construction, EBC a contribué à la préparation de la proposition du projet gagnant pour créer Small Business Standards SBS. SBS représente les PME dans le processus de normalisation européen et international. En plus d'être un membre fondateur, EBC siège dans le conseil d'administration. EBC est coordinateur des activités liées à la normalisation dans le secteur de la construction pour SBS. EBC est également en charge du Forum construction SBS dans lequel les experts se rencontrent pour discuter des dossiers importants liés à la normalisation.

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSTRUCTION

Depuis octobre 2004, EBC a acquis un statut d'observateur au sein du Comité permanent de la construction. Ce Comité a été institué par le Règlement produits de construction, afin d'examiner toute question liée à sa mise en œuvre. Il est présidé par le Chef d'unité Construction de la DG GROW, et est composé de représentants désignés par les Etats membres.

COMITÉ DE DIALOGUE SOCIAL EUROPÉEN DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Le Comité de dialogue social européen du secteur de la construction a été créé en 1999 par la FIEC (Fédération de l'Industrie Européenne de la Construction) et la FETBB (Fédération Européenne des Travailleurs du Bâtiment et du Bois). En 2007, la FIEC a accordé à EBC deux sièges d'observateur au sein de la délégation des employeurs. EBC a mandaté Andrea Marconi (ANAEPA, Italie) et Riccardo Viaggi (Secrétaire général) comme représentants lors des réunions.



COMITÉS TECHNIQUES DU CEN SUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET BIM

Deux des experts construction de SBS viennent d'EBC. Riccardo Viaggi suit les activités de construction sur la performance énergétique des bâtiments (CEN TC 371) et Guido Sabatini suit le développement des activités de normalisation pour BIM (CEN TC 442).



EBC PRÉSIDE LE FORUM CONSTRUCTION DE L'UEAPME

Depuis 2008 EBC, représentée par Daan Stuit (AFNL, Pays-Bas), préside le Forum Construction de l'UEAPME, un des comités sectoriels de l'UEAPME. Le Forum se réunit deux fois par an (généralement en avril et octobre) afin de discuter des développements politiques les plus importants affectant les artisans et les PME de la construction. Plusieurs associations européennes sectorielles ainsi que des associations nationales membres de l'UEAPME prennent part au Forum.



La voix des artisans et des PME
de la construction en Europe

©Photographe : Arcangelo Piaï



©Photographe : Marco Villa
WWW.CO-CARRE.BE - IMPRIMÉ EN JUIN 2016

EBC
CONSTRUCTION SMES EUROPE